

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 septembre 2022

### **Hoche Avocats conseille le management du groupe Exxelia dans le cadre de son rachat par HEICO Corporation**

Fondée en 2009 à la suite de la fusion de cinq sociétés et basé à Paris, Exxelia est un fabricant de premier plan de composants passifs et complexes et de sous-systèmes de précision destinés à des marchés de niche industriels (défense, espace, aviation, énergie, transport, médical et télécommunications).

Acquise par IK Partners en 2015, Exxelia a mis en œuvre un plan de transformation en élargissant son portefeuille de produits et sa portée géographique grâce à diverses acquisitions.

Exxelia rejoint HEICO Corporation, un groupe américain spécialisé dans la fabrication de pièces pour l'aéronautique et les produits électroniques coté à la bourse de New York. L'équipe de direction d'Exxelia, dirigée depuis 2016 par Paul Maisonnier, conservera une participation minoritaire d'environ 5%.

Avec le rachat de la participation d'IK Partners dans Exxelia International (« Exxelia ») par HEICO Corporation, Exxelia va pouvoir renforcer son excellence opérationnelle et poursuivre sa stratégie de croissance.

L'entreprise française, qui table sur 190 M€ de chiffre d'affaires pour 2022, constituera la plus grosse acquisition réalisée jusqu'à maintenant par HEICO. Exxelia emploie environ 2100 personnes et dispose d'une douzaine de sites dans le monde, dont six en France et deux aux Etats-Unis.

\* \* \*

Conseil juridique du management du groupe Exxelia : **Hoche Avocats** – Grine Lahreche (avocat associé), Edith Boucaya (avocate associée) et Audrey Szultz (avocate).

Conseils juridiques du groupe HEICO : **Squire Patton Boggs**.

Conseils juridiques d'IK Partners : **Willkie Farr & Gallagher**.

\* \* \*

#### **A propos de Hoche Avocats :**

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe près de 80 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une vingtaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

#### **Contacts presse :**

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, [chabre@hocheavocats.com](mailto:chabre@hocheavocats.com)

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, [brenneur-garel@hocheavocats.com](mailto:brenneur-garel@hocheavocats.com)

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>